



Climatisation dans un local commercial

Par **A2lc**, le **24/07/2020** à **05:22**

Bonjour

Nous sommes une société et louons depuis octobre 2019 un dépôt avec des bureaux à l'intérieur.

Nous souhaitons installer une climatisation et avons demandé au propriétaire l'autorisation de poser le groupe extérieur à l'extérieur du dépôt et de ce fait percer le bardage pour passer les fluides.

Le propriétaire accepte à la condition que la climatisation devra être laissée gratuitement si nous quittons le dépôt.

A t il le droit de nous imposer cette clause ?

Merci